

Contre la casse du travail social

Les travailleurs sociaux se mobilisent contre la refonte de leurs diplômes qui vise à faire disparaître les spécificités de leurs métiers. Ils appellent à manifester jeudi 8 septembre, contre la déqualification de leurs professions et la marchandisation du secteur.

Jeudi 8 septembre, il n'y aura pas que les enseignants à battre le pavé parisien. Les travailleurs sociaux, on en parle moins, sont aussi appelés à se mettre en grève pour lutter contre le démantèlement du travail social. À Paris, les organisations syndicales appellent à se retrouver à 9h30 devant la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), pour se rendre au ministère des Affaires sociales et de la Santé remettre les premières pétitions contre la refonte des métiers du social, qui représente une menace sérieuse pour le secteur. En province, débrayages, manifs et rassemblements sont au programme. Mais les travailleurs sociaux seront-ils au rendez-vous ? Pas si sûr. Déjà la CFDT n'appelle pas à la grève. « Je pense qu'il y a un autre accompagnement à faire auprès de ces personnels, explique Jacques Lager, secrétaire départemental CFDT de l'interco 31/09, que la grève systématique. Nous préférons être dans le dialogue, rencontrer les chefs de service, d'autant que les travailleurs sociaux n'ont pas de gros salaires. Une journée en moins à la fin du mois, ça compte. » Avec un taux de représentativité de 35,24%, ce syndicat est présent dans la branche associative du sanitaire et social, suivi par la CGT (32,24%), CGT-FO (13,90%), Solidaires (SUD) (9,40%). CFDT santé-sociaux 31/09 (Haute-Garonne/Ariège) vient d'enregistrer un record d'adhésions « historique ». Passant pour la première fois la barre des 1300 adhérents. Une progression qui s'inscrit dans un mouvement national, puisque la Dares, le service de statistique du ministère du Travail a publié de nouveaux chiffres sur le taux de syndiqués en France qui est passé de 8% taux qu'on pensait immuable, à 11,2% : 24,1% dans la fonction publique, 16,6% dans l'hospitalière et 16% dans la territoriale où se trouve une majorité de travailleurs sociaux.

BRIGADE ANTI-FRAUDE SOCIALE

Au conseil départemental des Alpes-Maritimes, où l'action sociale est dans le collimateur du

président du Département, Éric Ciotti (LR), on ne s'attend pas non plus à une forte mobilisation. « La réorganisation du corps des métiers, justifie Thierry Tripodi, secrétaire général CGT au conseil départemental des Alpes-Maritimes, ça ne parle pas plus que ça aux travailleurs sociaux qui sont sur le terrain et qui, eux, attendent davantage une prise en compte de ce qu'ils vivent au quotidien. » Pour mémoire, le département des Alpes-Maritimes est le premier à avoir mis en place dès 2001 une brigade pour lutter contre la fraude sociale. Et s'enorgueillit de jouer les grands ciseaux et de couper le RSA aux allocataires qui ne respecteraient pas leur contrat d'insertion. L'an dernier, sur 25000 allocataires du RSA, 3397 suspensions ont été prononcées. En 2016, au 31 juillet, on en comptait déjà 2534 contre 1769 sur la même période en 2015, soit une augmentation de 43% en un an. Le conseil départemental estime à 10 millions d'euros les économies générées par les suspensions de RSA. « Nous, déclare Thierry Tripodi, on fera quelque chose, le 8, vu ce que vivent les travailleurs sociaux de notre département mais la date fixée ne tombe pas bien. »

Cette date, qui coïncide avec la mobilisation dans l'enseignement, « a été choisie parce qu'elle tombe le même jour que la commission professionnelle consultative [Ndlr, pseudo consultation sur la refonte des diplômes], indique Corinne Loraine secrétaire générale adjointe de la Fédération nationale Sud Santé Sociaux. Ce n'est peut-être pas le bon moment, mais on a essayé de mobiliser tout l'été. »

MOINS COÛTEUX, PLUS MALLÉABLES

Ce qui se joue en ce moment dans le secteur social est une sorte de braderie de la formation et un démantèlement du travail social dans son ensemble, où les travailleurs sociaux ne seront pas les seuls perdants. En clair, la réforme des diplômes vise à faire disparaître les différentes formations au profit d'un diplôme unique de travailleur social avec un découpage : licence, master,



doctorat. Chaque niveau proposera des cours en commun, avec des modules de spécialisation correspondant à des domaines spécifiques : handicap, insertion, protection de l'enfance. C'est les spécificités et l'histoire de chaque profession qui sont ainsi niées. « Un éducateur et une assistante sociale n'ont pas la même approche, illustre Valérie Marque responsable de la section solidarité à la CGT des Bouches-du-Rhône. En revanche, quand on travaille ensemble, en coordination, on bosse bien. » Concrètement, avec la nouvelle architecture des métiers, les actuels professionnels deviendront des coordinateurs de projets tandis que l'accompagnement des personnes, qui reste le cœur du métier, sera confié à

des personnels bien moins formés. D'autant que les stages sur le terrain qui représentent une importante partie de la formation seront réduits. « Derrière le prétexte de l'harmonisation de nos formations, ajoute Valérie Marque, se cache l'objectif d'avoir des professionnels moins coûteux mais aussi plus malléables. En effet, pourquoi mettre des professionnels qui nous coûtent cher face à des populations pour lesquelles on veut toujours moins dépenser ? »

CONTRATS À IMPACT SOCIAL

Depuis qu'elle connaît la date du 8 septembre, elle essaie de mobiliser autour d'elle. Pas facile pendant l'été. Il a été décidé qu'au conseil départemental des Bouches-du-Rhône, les manifestants se rendent à la préfecture et

rencontrent le préfet. Par ailleurs, trente places ont été réservées pour aller manifester à Paris au ministère des Affaires sociales pour y déposer la pétition lancée par les États généraux alternatifs du travail social (EGATS). Ce mouvement, qui a été lancé le 16 octobre 2015 suite à l'appel de l'intersyndicale CGT-SUC-FSU-FAFP-UNEF et du Collectif avenir éducs se bat pour défendre non seulement les métiers du social « mais aussi un travail social fondé sur l'éthique dans l'accompagnement des usagers des services sociaux ». Les menaces qui pèsent sur le secteur se concrétisent, dans le numéro 30 du *Progrès Social* paru le 21 avril 2016, nous avons consacré un article sur les *social impact bonds*. Ces contrats à

impact social issus d'une conception libérale de l'action sociale consistent à confier à un opérateur privé une mission de service public (alphabétisation, insertion des délinquants, lutte contre le décrochage scolaire) et de le rembourser s'il atteint les objectifs fixés. Le 5 juillet, Bercy a annoncé la liste des quatre premiers projets retenus. ■

Monique Castro
m.castro@leprogressocial.fr